

Introduction

La population dans le paradigme du développement

Yves CHARBIT

CEPED, Université de Paris, Paris, France

Population et développement

Ce livre suppose connues les dynamiques démographiques proprement dites. Elles ont en effet été étudiées dans un ouvrage complémentaire de celui-ci¹, et dont les chapitres portaient sur les grandes variables démographiques (la fécondité et sa régulation, notamment par la nuptialité, la contraception et l'avortement ; puis la mortalité et la morbidité ; enfin les migrations internationales), mais aussi sur leurs interactions. Le paradigme dominant actuel de la transition démographique et un développement théorique plus récent, celui de dividende démographique, complétaient ce premier livre.

La population est ici considérée en tant qu'objet et champ d'application de grandes questions de développement. Comme il est impossible, dans les limites de cette brève introduction, de présenter l'immense domaine des théories des relations entre population et développement, nous nous bornerons à une simple illustration empirique fondée sur quatre indicateurs simples : un sur le développement et trois sur la démographie. La base de données des Nations unies (UN DESA 2019) indique en effet les valeurs moyennes de ces indicateurs par périodes quinquennales depuis 1950, pour tous les pays du monde, les continents et leurs sous-régions.

1. Charbit, Y. (dir.) (2021). *Dynamiques démographiques et développement*. ISTE Editions.

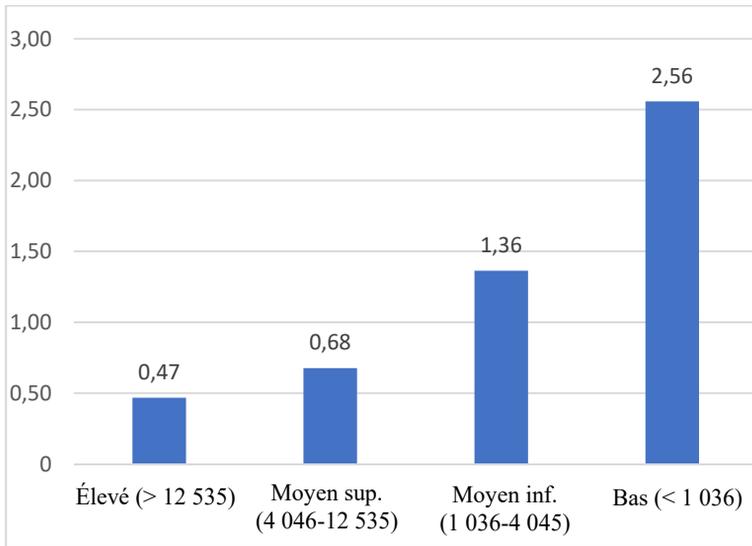


Figure 1. Taux de croissance démographique (en %) selon le niveau de revenu (moyenne 2015-2020) (source : (UN DESA 2020))

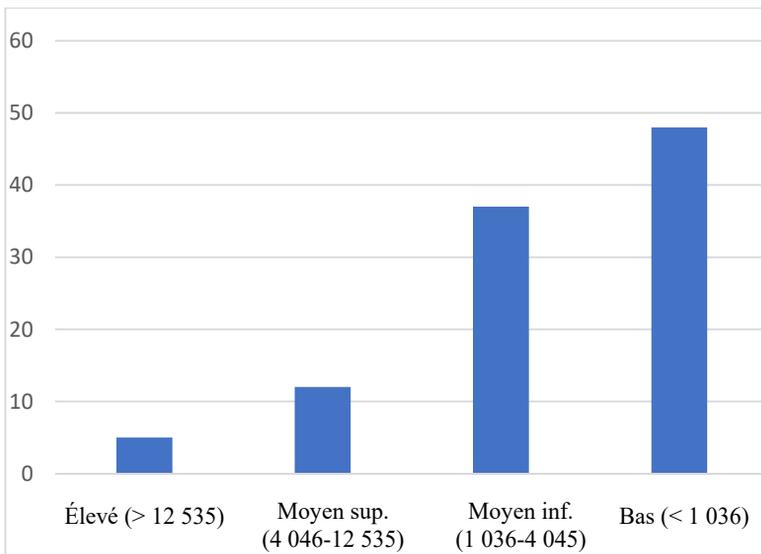


Figure 2. Mortalité infantile selon le niveau de revenu (moyenne 2015-2020) (source : (UN DESA 2020))

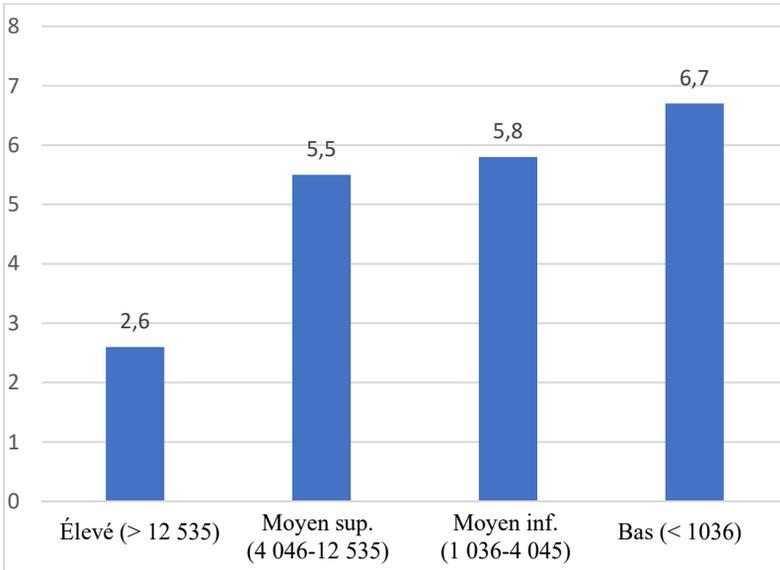


Figure 3. Nombre d'enfants par femme selon le niveau de revenu (moyenne 2015-2020) (source : (UN DESA 2020))

L'indicateur du développement, qui est celui de la Banque mondiale, classe les pays selon leur niveau de revenu : élevé (73 pays) ; moyen tranche supérieure (54 pays) ; moyen tranche inférieure (50 pays) ; faible (32 pays). En juillet 2020, les tranches de revenu exprimées en dollars sont les suivantes : revenu bas : < 1 036 ; revenu intermédiaire inférieur : 1 036-4 045 ; revenu intermédiaire supérieur : 4 046-12 535 ; revenu élevé : > 12 535. Les trois indicateurs démographiques sont le taux de croissance démographique (figure 1), la mortalité infantile (qui est le nombre de décès survenus dans l'année parmi les enfants de moins d'un an) (figure 2) et le nombre d'enfants par femme (figure 3). Un constat s'impose : il existe une forte relation entre le développement, tel que mesuré par le niveau de revenus des pays, et les trois indicateurs démographiques. Lorsque la richesse augmente, le taux de croissance diminue tandis que la mortalité infantile et la fécondité diminuent. Pour les deux premiers indicateurs, la diminution est régulière d'une tranche de revenus à l'autre. En revanche, la faible fécondité des pays à revenu élevés (2,6 enfants par femme) s'oppose aux trois autres catégories, dont les niveaux comparables (entre 5,5 et 6,6) sont deux fois plus élevés.

Au-delà de ce premier constat purement empirique, la vaste question des facteurs qui sous-tendent les relations entre population et développement doit être au moins

évoquée à travers deux questions. Comment le développement peut-il réduire la mortalité ? Comment peut-il réduire la fécondité ?

Développement et baisse de la mortalité infantile

La mortalité infantile est particulièrement sensible à la pauvreté et plus généralement aux conditions de vie des familles. Il convient de distinguer deux niveaux, celui du développement **macro-économique**, qui s'analyse au niveau des États, et celui du développement **social**, où l'unité d'analyse pertinente est la famille.

Au niveau de l'État, le développement va permettre de réaliser des investissements dans la santé, alors qu'en l'absence de développement, ils ne sont généralement pas prioritaires par rapport à d'autres investissements. L'amélioration de l'**offre de santé** résulte de la création d'infrastructures : hôpitaux, postes de santé, équipes mobiles pour prendre en charge les populations les plus éloignées. En effet, en l'absence de développement, l'offre de santé est concentrée dans les grandes villes, au détriment des petites villes et du milieu rural. La création ou l'amélioration des moyens de transport, de même que l'accès à l'eau potable, la création d'un système d'égouts et d'évacuation des eaux usées enfin, contribuent à la réduction des infections gastro-intestinales. Enfin si le personnel de santé est plus nombreux, mieux formé et mieux payé, la prise en charge de la santé est meilleure.



a)



b)

Figure 4. a) Séchage de gants chirurgicaux. b) Problème d'évacuation des eaux usées (source : Charbit)

Au niveau des familles le développement va influencer sur la **demande de santé**. Toute une série de conséquences positives sur la santé des enfants découlent de l'accroissement des revenus. À condition que la richesse produite par le développement ne soit pas accaparée par certains groupes au détriment de la masse de la population qui continuera à rester dans la pauvreté, les familles disposent de suffisamment de ressources pour en consacrer une partie à la santé des enfants : vaccination, visites médicales, achat de médicaments, etc. Une autre conséquence positive est l'amélioration quantitative et qualitative de la nourriture : des rations caloriques journalières plus importantes et l'apport en protéines animales renforcent la résistance à la maladie des enfants et donc leurs chances de survie. Pour toutes ces raisons, la mortalité infantile diminue quand le développement économique se produit. Les deux photos ci-après illustrent le problème plus général des risques d'infections, en particulier en milieu urbain : à gauche, les mauvaises conditions d'asepsie (séchage de gants chirurgicaux devant un poste de santé en Guinée), à droite, le problème des eaux usées (une rue au Sénégal).

Développement et baisse de la fécondité

Comme pour la mortalité infantile, le développement des infrastructures contribue à faire diminuer la fécondité dans les pays en développement, surtout si la volonté politique des gouvernements se traduit par la mise en place de programmes de planification familiale efficaces qui promeuvent les méthodes modernes de contraception. Mais l'existence d'une offre ne suffit pas si elle ne correspond pas à une demande de la part des populations, car l'acceptation de la contraception par les femmes et les couples a fondamentalement une dimension économique et sociologique. En effet, la baisse de la fécondité se produit en général dans un contexte de développement économique et social caractérisé par un changement dans le statut des femmes : l'éducation, l'urbanisation et le développement du salariat font peu à peu échapper celles-ci à leur rôle traditionnel dans la sphère reproductive. Il devient socialement acceptable d'utiliser la contraception pour restreindre la fécondité, surtout si quatre caractéristiques des sociétés occidentales sont réunies, la sécularisation des mentalités, la confiance dans la science et les technologies, et surtout l'autonomie de décision des femmes. Avec le développement économique et social, les femmes vont voir leur statut évoluer et peu à peu ne vont plus limiter leurs aspirations à seulement assurer la reproduction du groupe. En contradiction avec les rôles traditionnels qui leur sont dévolus, les femmes instruites seront les plus désireuses d'un épanouissement personnel. L'instruction permettant en outre l'accès aux emplois du secteur moderne, elles vont disposer d'un salaire, et pouvoir ainsi négocier une plus grande autonomie par rapport à leur mari, et pour les célibataires par rapport à leurs parents. D'autre part, les systèmes scolaires (non religieux) véhiculent des modèles plus égalitaires et ces mêmes femmes vont être, bien plus que leurs consœurs analphabètes, en contact avec le modèle occidental de la famille nucléaire.

D'un point de vue « technique » enfin, les femmes instruites, connaissant mieux leur physiologie, utilisent plus efficacement les méthodes modernes de contraception. Pour toutes ces raisons, les femmes instruites vont, dans leur société, être des pionnières : certaines sont codécisionnaires avec leur mari du recours à la contraception ; d'autres utilisent la contraception souvent contre la volonté de leurs maris et de leur parentèle qui y voient un dangereux facteur d'émancipation sexuelle.



a)



b)

Figure 5. a) Une femme pionnière. b) Une famille nucléaire restreinte
(source : UNFPA)

La photographie de gauche illustre, presque jusqu'à la caricature, le profil de ces femmes pionnières, instruites, urbaines, bien insérées dans le secteur moderne de l'emploi et que les autres vont imiter selon un processus de diffusion. La seconde montre qu'en Iran le processus a abouti à la famille nucléaire restreinte. Actuellement, la fécondité y est presque au niveau de remplacement (2,15 enfants par femme en 2020), en dépit d'un islam rigoriste nataliste, qui a été longtemps hostile à la contraception, à l'avortement et au travail de la femme.

Cette rapide évocation des relations entre développement et santé d'une part, développement et éducation d'autre part, n'épuise certes pas la complexité des interactions. Les chapitres qui suivent révèlent la grande variété et la complexité des « questions de développement ».

Les grandes questions de développement

Le premier chapitre (Charbit) est consacré à des auteurs majeurs du passé qui, du XVI^e au XIX^e siècle, ont posé les bases des relations entre population et développement.

Sept chapitres traitent de questions majeures : éducation (Bella et Charbit), emploi (Charmes), inégalités de genre (Rabier), pauvreté et inégalités sociales (Charbit, Omrane et Zakari), transferts des migrants (Feld), changement climatique (Henry), politiques de population (May). Trois autres s'attachent à des questions plus spécifiques qui ont émergé récemment et qui complètent les précédentes. Le choix du sexe de l'enfant avant la naissance (Guilmoto et Rahm) complète le chapitre sur les inégalités de genre. La santé mentale (Petit) complète celui sur la santé physique, abordée à travers la question de la morbidité dans l'autre volume. La conclusion (Charbit) montre la complexité des facteurs autres que la démographie qui interviennent, ce qui conduit à remettre en cause le rôle de la population comme unique frein au développement.

Titre du chapitre	Étude de cas
1. Les précurseurs : les mercantilistes, Malthus, Marx (Charbit)	Actualités de Marx
2. Éducation, population et développement (Bella et Charbit)	Éducation et démographie en Asie du Sud et du Sud-Est
3. Emploi et économie informelle (Charmes)	Emploi et économie informelle au Maghreb
4. Les inégalités de genre (Rabier)	Genre, offre et demande éducatives en Afrique
5. Sélection prénatale et politiques publiques (Guilmoto et Rahm)	Arménie et Vietnam
6. Pauvreté et inégalités (Charbit, Omrane, Oumarou)	Les inégalités au Niger
7. La santé mentale : un enjeu de développement sous-estimé (Petit)	La santé mentale au Sénégal
8. Transferts des migrants et développement (Feld)	Transferts et niveau de vie des ménages
9. Changements climatiques et démographie (Henry)	Les populations piégées
10. Les politiques de population (May)	Pays en développement et pays développés
Conclusion. La population est-elle vraiment le problème ? (Charbit)	Les trois inégalités

Tableau 1. Liste des études de cas approfondies

En général, les introductions des chapitres présentent brièvement la problématique, les hypothèses retenues, les sources utilisées. Une partie « généraliste » fournit ensuite

d'utiles données statistiques ou démographiques, ou encore une catégorisation typologique. Le cas échéant sont distingués les niveaux suivants : ensemble du monde, continents, certaines des principales sous-régions de ces trois continents. Ils fournissent aussi des données par niveau de développement (pays développés, en développement, pays moins avancés). Enfin les chapitres approfondissent une ou plusieurs études de cas. Celles-ci peuvent être consacrées à un pays, une sous-région ou un sous-thème particulièrement important, dont la liste figure dans le tableau 1.

Les précurseurs : les mercantilistes, Malthus, Marx

On croit trop souvent que la réflexion sur les relations entre population et développement est récente et qu'elle est contemporaine en tout cas de la démographie et de l'économie en tant que sciences constituées à partir de la fin du XVIII^e siècle. En réalité, bien auparavant, des précurseurs ont proposé, avec les concepts et les données dont ils disposaient, des doctrines et des théories, et leurs écrits expriment clairement l'importance de la population du point de vue du développement (Charbit, chapitre 1). Le chapitre présente d'abord le courant des mercantilistes. Du milieu du XVII^e siècle à la fin du XVIII^e, il a été étroitement associé aux monarchies européennes et en particulier à l'absolutisme français. Les mercantilistes ont développé une doctrine de population fondée sur l'idée qu'une population nombreuse était, avec une économie florissante, indispensable au pouvoir politique du Prince. Ensuite, Malthus est le premier (en 1798) à avoir analysé de manière dynamique les relations entre la population et les subsistances. Mais contrairement à l'idée, très largement répandue, selon laquelle il était hostile à la croissance démographique, une lecture attentive de ses écrits montre bien au contraire qu'il a proposé un modèle de croissance démo-économique original, élargissant aux secteurs industriel et commercial ses analyses initiales centrées sur le secteur agricole, se révélant en cela un témoin lucide des opportunités de développement offertes par la révolution industrielle. La troisième partie du chapitre est consacrée à Marx. Ses analyses sur le fonctionnement du capitalisme anglais, et notamment la précarité et l'exploitation de la main-d'œuvre, gardent toute leur actualité aujourd'hui dans les pays en développement.

Éducation, population et développement

L'éducation (Bella et Charbit, chapitre 2) est un droit humain fondamental dont doit jouir toute personne quelle que soit sa condition. Le droit à l'éducation pour tous a été consacré pour la première fois par la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (article 26). Il a par la suite été confirmé par d'autres instruments et programmes internationaux légalement contraignants ou non. Le dernier en date est le programme de développement durable, approuvé et adopté en septembre 2015 par les 193 États

membres des Nations unies. Dans son objectif 4 (ODD 4), il appelle les gouvernements à assurer l'accès à une éducation inclusive et équitable de qualité, et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. La reconnaissance du droit à l'éducation pour tous dans un grand nombre de pays s'est accompagnée au fil du temps d'une hausse significative de la scolarisation à travers le monde qui a bénéficié notamment aux filles et réduit leur retard par rapport aux garçons. Le chapitre présente d'abord un panorama statistique et démographique de l'éducation par niveau, avec les données les plus récentes produites par l'Institut de statistique de l'Unesco et qui sont actualisées chaque année dans le « Rapport mondial de suivi de l'éducation ». À partir d'une étude récente portant sur 21 pays d'Asie du Sud et du Sud-Est (Charbit 2018), l'influence de l'éducation des femmes sur les variables démographiques est ensuite établie : mortalité, santé (vaccination des enfants notamment), fécondité, nuptialité, contraception. Enfin une synthèse des relations entre éducation et développement est proposée sur la base du très documenté « Rapport mondial de l'Unesco » de 2016 : croissance économique à long terme, développement social, participation à la vie politique, réduction des conflits, urbanisation.

Emploi et économie informelle

Les concepts relatifs à l'économie informelle ont été adoptés comme concepts de comptabilité nationale et de population active au début des années 1990 et complétés au début des années 2000 (Charmes, chapitre 3). Ils font depuis lors l'objet de collectes régulières dans un nombre toujours plus grand de pays. L'adoption de définitions internationales a contribué à unifier les méthodes d'observation qui n'en restent pas moins très diverses, privilégiant des approches par les entreprises, par les ménages, mixtes (ménages/entreprises) ou encore les statistiques administratives (dès lors qu'un consensus se dessine pour une définition fondée sur l'absence de bénéfice d'un régime de protection sociale contributif). Le chapitre rappelle l'évolution des concepts et des méthodes de mesure ainsi que l'ampleur des phénomènes ainsi mesurés à l'échelle du monde et des principales régions du monde. L'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie) offre un champ d'observation particulièrement privilégié, en ce sens que l'on y a expérimenté une grande diversité d'approches et que l'on y dispose des séries temporelles les plus longues et aussi les plus récentes sur des bases permettant des comparaisons suffisamment robustes en dépit de variations et de spécificités nationales. Le panorama de la situation et les tendances de l'emploi dans l'économie informelle sur les dernières décennies sont dressés pour les quatre pays d'Afrique du Nord : les définitions et les méthodes de mesure en usage sont précisées et les caractéristiques propres analysées. En conclusion, paradoxalement, l'absence de reconnaissance officielle de l'économie informelle qui ne saurait être qu'illégale n'empêche pas une connaissance relativement bonne de cette même économie informelle, et des politiques d'appui

à la promotion de micro-entreprises surtout orientées vers l'emploi des jeunes diplômés sur le marché du travail et la création d'activités génératrices de revenus pour les plus pauvres, plutôt que vers la consolidation des activités existantes.

Les inégalités de genre

Les rapports sociaux de genre dans les secteurs de la santé et de l'éducation sont parmi les plus inégalitaires et constituent des dimensions incontournables des évolutions démographiques (Rabier, chapitre 4). Si, globalement dans le monde, entre 1990 et 2010, le taux de mortalité maternelle a diminué de 45 %, et en Afrique de 41 %, il reste quinze fois plus élevé dans les pays en développement que dans les pays développés. Plus de 125 millions de filles et de femmes actuellement en vie ont subi des mutilations génitales féminines (MGF) dans 29 pays d'Afrique et du Moyen-Orient. La pandémie du VIH est toujours majoritairement féminine, tout particulièrement en Afrique subsaharienne. Les stéréotypes de genre et le patriarcat, combinant domination masculine et statut d'infériorité des femmes font obstacle à la mise en place des politiques publiques de santé. Les discriminations sexistes dont elles sont victimes influent sur la connaissance de leur propre corps, leur droit de se faire soigner et leurs moyens financiers pour y accéder. À ces discriminations anthropologiques s'ajoutent des discriminations économiques. La pauvreté des familles, les inégalités salariales entre hommes et femmes, la surreprésentation des femmes dans le secteur informel du travail (souvent plus exposé et plus dangereux) et les discriminations qu'elles subissent pour devenir indépendantes financièrement limitent leur accès à une véritable autonomie. La dernière partie du chapitre montre à quel point les déterminants de genre sont au cœur de l'offre et de la demande éducatives en Afrique. En dépit des progrès réalisés en matière d'éducation dans le monde, et en particulier en Afrique, il existe toujours de forts déséquilibres de genre dans l'accès, les niveaux d'instruction, les acquis de l'apprentissage général et professionnel, les possibilités d'études secondaires et universitaires qui touchent particulièrement les filles et les femmes.

Sélection prénatale et politiques publiques

Un aspect de la relation entre population et développement a été longtemps négligé : la masculinisation croissante des naissances (Guilmoto et Rahm, chapitre 5). Depuis les années 1980, la combinaison de la préférence traditionnelle pour les fils, de la baisse de la fécondité et de l'accès à des technologies de reproduction abordables a fait pencher les rapports de masculinité à la naissance en faveur des hommes dans un certain nombre de pays d'Asie, du Caucase et d'Europe de l'Est. Derrière cette augmentation inattendue du RMN se cache une forme fondamentale de discrimination sexuelle, l'avortement sélectif des fœtus féminins. Plus de 125 millions de femmes ont « disparu »

dans le monde, soit environ 4 % de la population féminine mondiale, en raison d'une forte préférence pour les garçons et d'une sous-évaluation des filles. Ce chapitre présente un état des lieux de la sélection sexuelle et des politiques publiques visant à re-normaliser les rapports de masculinité et à lutter contre la discrimination fondée sur le sexe. D'importants progrès ont été réalisés au cours des dernières décennies pour reconnaître la sélection du sexe et y répondre, et divers programmes et politiques nationaux, régionaux et internationaux ont été mis en œuvre. Entre-temps, les rapports de masculinité à la naissance ont commencé à se normaliser dans un certain nombre de pays. Cependant, l'impact des politiques et des campagnes antisélection sur l'équilibre des barèmes reste mal connu. Les deux études de cas présentées (Arménie et Vietnam) montrent que les données disponibles en matière de suivi et d'évaluation des politiques contribuent à une meilleure compréhension de l'efficacité des politiques et à la mise en évidence des multiples effets secondaires non intentionnels de l'action publique sur le comportement reproductif et les résultats démographiques. Des efforts plus rigoureux de suivi et d'évaluation des politiques visant à prévenir la sélection prénatale en fonction du sexe sont nécessaires afin d'accélérer l'éradication des pratiques néfastes et la mise en œuvre du programme de développement durable pour 2 030 femmes.

Pauvreté et inégalités

Alors que le développement économique est supposé être aussi un développement social, c'est-à-dire une amélioration des conditions de vie et d'épanouissement des individus et des familles, la pauvreté apparaît aujourd'hui comme un des problèmes majeurs auxquels se heurtent encore de très nombreux États (Charbit, Omrane et Zakari, chapitre 6). Plus exactement, la pauvreté est le révélateur des inégalités entre sous-populations du même pays. Celles-ci sont liées au genre, au niveau d'instruction, au milieu de résidence ; elles sont en outre très largement cumulatives. Dans un premier temps, le chapitre rappelle les définitions et les indicateurs de la pauvreté utilisés dans les publications internationales. On est passé progressivement de la pauvreté des moyens d'existence (survie alimentaire) à la pauvreté monétaire, économique, puis à celle en termes de capacité d'épanouissement individuel psychologique et social. On distingue par ailleurs trois dimensions de la pauvreté : la sévérité, l'incidence et la profondeur. Ensuite, le chapitre analyse la pauvreté dans les continents, leurs grandes régions et selon le niveau de revenus des pays du monde. Tous les indicateurs démographiques confirment l'importance du niveau de revenus des pays. L'extrême pauvreté a considérablement diminué en moins d'un quart de siècle, même dans les États fragiles, cependant l'Afrique reste un continent où l'extrême pauvreté est bien plus fréquente qu'ailleurs. Enfin, le Niger a été choisi comme étude de cas. C'est le pays où la croissance démographique est la plus forte actuellement (3,9 % par an) et l'incidence, la sévérité et la profondeur de la pauvreté y sont élevés. Les données disponibles sur les ménages permettent de dessiner les profils de ceux qui sont le plus vulnérables à la pauvreté. Et dans

ce pays sahélien agricole dont les ressources alimentaires sont fragilisées par les aléas climatiques, l'insécurité alimentaire est récurrente.

La santé mentale

Les pays en développement consacrent moins de 1 % de leur budget de santé à la santé mentale et entre 75 et 85 % des individus atteints de troubles mentaux graves dans ces régions n'y reçoivent aucun soin, alors que ces pathologies affectent l'ensemble des catégories sociales (Petit, chapitre 7). Dans la plupart de ces pays, la santé mentale ne fait pas partie des programmes prioritaires en santé (VIH/Sida, paludisme, tuberculose, santé mère-enfant) et elle ne fait pas non plus partie des maladies non transmissibles, devenues des questions de santé publique majeures comme le diabète ou le cancer. Depuis une trentaine d'années, un plaidoyer international a été conduit afin de mesurer la charge morbide que représentent les maladies mentales pour les États, leur impact direct sur la productivité et la croissance économique et leur coût social (marginalisation et exclusion). Après un bref retour historique sur la diffusion de la psychiatrie à l'époque coloniale, l'émergence du concept de santé mentale est présentée. Cinq barrières majeures freinent encore l'accès à une offre de qualité aux populations du Sud : l'absence de ressources financières et d'implication politique, une centralisation excessive, l'absence de soins primaires de santé mentale, la rareté d'un personnel spécialisé et formé, enfin un déficit d'expertise en santé publique parmi les responsables en santé. Dans une seconde partie plus démographique et anthropologique, le Sénégal constitue du fait de son histoire un observatoire particulièrement heuristique de la santé mentale des pays en développement. Comme ailleurs, elle reste perçue comme un problème avant tout individuel et familial. La pauvreté et la précarité constituent des freins importants à l'accès aux soins en santé mentale, renforcés par un manque de volonté politique et des investissements très insuffisants.

Les transferts des migrants

Les transferts d'argent effectués par les migrants constituent une des ressources majeures pour les pays d'origine (Feld, chapitre 8). Le chapitre présente d'abord les volumes et les tendances des mouvements de fonds au niveau mondial depuis 1990 et identifie les pays recevant les transferts les plus importants en volume, puis en pourcentage du produit national brut et enfin en pourcentage des exportations. Les dix pays en tête du classement ne sont évidemment pas les mêmes. En effet, dans un pays comme l'Inde, où la population est nombreuse, bien d'autres revenus entrent dans le produit intérieur brut ; c'est le contraire dans des petits pays, tel Haïti, sans autre ressource que d'envoyer à l'extérieur une partie de sa population active. Une analyse détaillée permet

d'identifier, dans chaque grande région du monde, les dix pays où les transferts sont les plus importants. Ce bilan statistique se conclut par une discussion des effets positifs ou négatifs des transferts de fonds sur le taux de croissance économique, qui révèle des divergences entre les études disponibles, qu'elles soient théoriques ou empiriques. Le chapitre passe ensuite du niveau macro-économique au niveau micro-économique des ménages restés dans les pays d'origine qui reçoivent des transferts des migrants travaillant à l'étranger. Incontestablement, les transferts réduisent l'ampleur et l'intensité de la pauvreté, mais les études disponibles divergent quant à la réduction ou à l'aggravation des inégalités. Le débat sur l'utilisation de la rente migratoire tourne autour de la question de savoir si elle est dilapidée en dépenses somptuaires ou au contraire si elle contribue au développement social en permettant de réaliser des dépenses de santé de logement ou d'éducation. Une enquête portant sur cinq pays d'Afrique de l'Ouest et de l'Est apporte des données factuelles qui permettent de comparer l'utilisation des transferts provenant des migrants résidant hors d'Afrique, dans un autre pays du continent et enfin des migrants internes aux pays considérés.

Le dérèglement climatique

Durant les dernières décennies, les connaissances scientifiques se sont très largement accumulées, confirmant les inquiétudes formulées par le rapport Meadows de 1972 (Henry, chapitre 9). Le chapitre présente les principaux impacts des modifications environnementales sur les facteurs démographiques, établis grâce aux rapports du GIEC, source principale des connaissances scientifiques concernant le changement climatique aujourd'hui. Ce choix, certainement trop restrictif pour certains, apporte une vue synthétique sur ce vaste sujet. La géographie du changement climatique permet de comprendre les inégalités spatiales. La complexité des mécanismes étudiés est mise en évidence. Décrire correctement les paramètres, comprendre précisément les mécanismes et modéliser de manière adéquate les changements futurs et leurs effets est un exercice périlleux. La deuxième partie du chapitre aborde les impacts du changement climatique sur les facteurs démographiques : la fécondité et son inévitable inertie, la mortalité et la santé, et enfin les migrations, probablement le sujet le plus souvent mis en avant. L'étude de cas approfondie porte sur les populations dites piégées. Ce terme désigne celles qui sont très vulnérables au changement climatique, mais trop pauvres pour y faire face de façon adéquate.

Les politiques de population

Les politiques de population sont-elles utiles ou non ? (May, chapitre 10). Quelle est leur contribution aux Objectifs de développement ? La discussion théorique porte

sur le processus de réforme des politiques (le « modèle » politique adopté), la conception des politiques et leur mise en œuvre, les acteurs et les parties prenantes des politiques, les institutions politiques (nationales et internationales ou transnationales), et le suivi et l'évaluation des politiques (c'est-à-dire l'impact des politiques de population). Ces différents aspects sont couverts en faisant référence aux principales régions du monde et aussi à la lumière de l'internationalisation des questions de population, par exemple les conférences internationales sur la population ainsi que les institutions internationales ou transnationales traitant des questions de population et de développement. La seconde partie, plus empirique, est basée sur des expériences réelles de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques de population. Trois principaux exemples concrets seront couverts et développés dans cette section. Premièrement, une comparaison entre l'Amérique latine, l'Afrique subsaharienne (ASS) et l'Asie, en ce qui concerne les modèles politiques adoptés dans chaque région (politiques descendantes, dirigées par l'État en Asie ; ONG et politiques dirigées par le secteur privé en Amérique latine ; et un modèle mixte adopté progressivement en ASS). Deuxièmement, l'approche coercitive (Chine, Inde en 1975-77, etc.) par rapport à l'approche libérale en Asie, cette dernière donnant des résultats similaires à la première, voire meilleurs. Troisièmement, le débat en cours autour du premier dividende démographique et la possibilité de le reproduire de l'Asie de l'Est à l'Afrique subsaharienne.

La population est-elle vraiment le problème ?

Une réflexion sur l'importance réelle de la population comme facteur du non-développement conclut l'ouvrage (Charbit, chapitre 11). Selon la classique vision néomalthusienne, une croissance démographique trop rapide est un facteur de pauvreté. Pour éviter de rester enfermé dans cette dialectique, ce chapitre montre que les relations entre population et développement gagnent à être analysées à la lumière de trois inégalités : de genre, économiques, territoriales. Les inégalités de genre, visibles dans les différences de salaires, de carrières professionnelles ou de rôle politique, conduisent à évoquer la domination multiséculaire exercée dans les sociétés patriarcales par les hommes sur les femmes. Elle se lit en particulier dans le contrôle de leur sexualité et de leur fécondité. Les inégalités économiques renvoient à la question de la répartition des richesses. Que la croissance démographique soit rapide ou lente importe peu, tout se joue dans le pouvoir de négociation ou les rapports de force entre groupes au sein d'un pays ou dans les relations entre pays développés et pays en développement. Marx avait fortement conceptualisé en 1867, dans *Le Capital*, ces inégalités. Ses analyses de l'intensification de l'exploitation de la main-d'œuvre restent pleinement d'actualité. Les inégalités territoriales recouvrent plusieurs réalités, par exemple les différences de développement entre

les villes et les campagnes (non traitées dans ce livre). Le chapitre s'attache aux migrations des pays pauvres vers les pays riches et plus précisément à la dimension politique des flux migratoires. Ce qui est apparu depuis quelques années, notamment en Europe, est l'émergence d'un populisme qui exploite le vieux fond xénophobe et raciste de rejet des étrangers. C'est dire que la question du non-développement dépasse les limites étroites de la démographie, qui n'est qu'un facteur parmi d'autres.